

Réaliser des travaux à domicile complexes 2 (FORMN4)

Code du module	FORMN4
Unité capitalisable	Réaliser des travaux à domicile complexes 2 (MENCO2)
Méthodes d'évaluations fixes	0
Métier / Profession	Aide ménagère
Diplôme / Certificat	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti décrit les habitudes du client.• L'apprenti décrit les souhaits du client.• L'apprenti désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	
Socles	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète.• L'apprenti a pris connaissance des souhaits concrètement formulés.• L'apprenti a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.	

L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour une journée, pour une semaine ou pour une année de travail de manière autonome en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti établit un plan de travail pour une semaine en faisant état des éléments suivants:
- les priorités,
- la suite des étapes,
- le matériel requis.
- L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins.
- L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client.
- L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.

Socles

- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a adapté son plan de travail.
- L'apprenti a suivi les indications de son supérieur et du client.
- Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.

L'apprenti est capable de distinguer les différents instruments et appareils ménagers, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome en se référant aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti décrit le fonctionnement des différents appareils et instruments.
- L'apprenti se sert de l'appareil ou de l'instrument en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité.
- L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.

Socles

- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure.
- L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure.
- L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi.
- La sécurité était assurée dans une large mesure.

L'apprenti est capable de distinguer différents types de souillures de manière autonome et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage de base, un nettoyage à vue ainsi qu'un nettoyage d'entretien en tenant compte du mode d'emploi, de sa propre sécurité, des habitudes et des souhaits du client.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti accomplit une mission de nettoyage d'entretien: nettoyage de base d'un logement et d'une salle de bains.
- L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités:
- le mode d'emploi,
- les consignes en matière de sécurité,
- les habitudes et les souhaits du client,
- les indications de son supérieur,
- les règles d'hygiène,
- l'ergonomie,
- les horaires.

Socles

- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

L'apprenti est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour une méthode de nettoyage et d'entretien adaptée au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de l'entretenir en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti désigne les signes d'usure, les travaux de couture requis ainsi que les souillures.
- L'apprenti assure l'entretien du linge:
- il lave le linge fin,
- il sèche le linge fin,
- il repasse le linge fin,
- il effectue des travaux de couture en se servant d'une machine à coudre.
- L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités:
- les indications des fabricants,
- les règles de sécurité,
- les habitudes et les souhaits du client,
- les indications de son supérieur,
- les règles d'hygiène,
- l'ergonomie,
- les horaires.

Socles

- L'apprenti a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis.
- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

6

L'apprenti est capable d'apprécier les habitudes et les ressources du client ainsi que l'état des aliments sous guidance et de préparer un petit déjeuner ainsi qu'un dîner convenables de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire.
- L'apprenti prépare les aliments et il les décore.
- L'apprenti organise son poste de travail.

Socles

- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante.
- L'apprenti a assuré la sécurité.

7

L'apprenti est capable d'assumer des tâches du quotidien de manière autonome au sein de la maison en se référant aux habitudes du client.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti effectue une activité.
- L'apprenti se rend compte de tâches à accomplir et il se conforme aux habitudes du client.

Socles

- L'apprenti a accompli la majorité du travail d'une manière satisfaisante aux yeux du client.
- L'apprenti s'est rendu compte des tâches à accomplir.

8

L'apprenti est capable de se rendre compte de risques d'accidents de manière autonome et de prendre des mesures adaptées en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti désigne des risques d'accidents.
- L'apprenti initie des mesures.

Socles

- L'apprenti s'est rendu compte des risques d'accidents manifestes.
- L'apprenti a correctement initié la majorité des mesures requises.

9

L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome et de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti transmet des informations.
- L'apprenti manifeste un comportement convenable.
- L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles.

Socles

- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles.
- L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse.
- L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène.

10

L'apprenti est capable d'évaluer la situation du client en lui indiquant poliment des lacunes et en manifestant une attitude professionnelle.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti s'adresse correctement à son interlocuteur.
- L'apprenti n'excède pas le cadre du contexte professionnel au cours des conseils et il respecte les limites entre les contextes professionnel et privé.
- L'apprenti applique les règles de la politesse.

Socles

- L'apprenti a appliqué la majorité des règles de la politesse.
- L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude professionnelle.

11

L'apprenti est capable de se procurer un mode d'emploi, d'en comprendre les données, de les appliquer et de documenter son travail de manière autonome, conformément aux indications.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti documente les activités qu'il a effectuées.
- L'apprenti identifie des informations dans un mode d'emploi.
- L'apprenti détecte des informations concernant un mode d'emploi sur Internet.

Socles

- L'apprenti a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure.
- L'apprenti a identifié des informations essentielles du mode d'emploi.
- L'apprenti a détecté des modes d'emploi bien en évidence.

L'apprenti est capable d'évaluer son propre travail de manière autonome en se référant aux critères indiqués et de formuler des objectifs de manière autonome pour atteindre ses objectifs professionnels.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti apprécie ses activités en se référant aux critères d'évaluation et il désigne des écarts éventuels ou constatés.
- L'apprenti participe à l'entretien d'évaluation et il désigne des mesures d'amélioration personnelles.
- L'apprenti désigne ses objectifs de formation personnels sous guidance.

Socles

- La description faisait état de l'ensemble des éléments essentiels de l'activité.
- La description correspondait dans une large mesure à la réalisation.
- L'apprenti s'est rendu compte des écarts manifestes.
- L'apprenti a manifesté son intérêt au cours de l'entretien d'évaluation.

Nombre de compétences sélectives à évaluer:

0 / 12

Nombre de compétences obligatoires à évaluer:

0